

Une dynamique interassociative pour l'empowerment à la française

Par Pascal Aubert, président de l'Adels et vice-président de la fédération



des Centres sociaux. Article publié dans la revue *Territoires*, mai 2011.

Initié par la Fonda en juin dernier, le collectif Pouvoir d'agir est composé de réseaux très divers par leurs champs d'intervention, mais qui ont en commun d'expérimenter sur leurs terrains à la fois l'urgence et la possibilité de développer le pouvoir d'agir des habitants [1].

Ce collectif est en phase de structuration et est ouvert aux structures et personnes qui s'y reconnaissent. Partant d'un constat de danger pour notre vieille démocratie, il propose de rendre visibles les actions qui démontrent déjà qu'une autre approche des potentiels de la société est possible, mais également de lancer des démarches partout où cela a du sens localement ; enfin, il s'agit, à partir du texte de l'appel ci-contre, de mettre en débat dans les réseaux locaux les questions liées au soutien à l'initiative des citoyens. Une série de débats et de rencontres sont en cours d'organisation à partir des groupes et contacts des premiers réseaux du collectif qui vont déboucher sur des actions et contributions locales. Un site dédié aux actions relevant du « pouvoir d'agir » sera en ligne le 21 mai ; il permettra de rendre compte de ce qui se fait, mais également aux différents groupes locaux de communiquer entre eux. La logique qui est portée est celle d'un mouvement qui s'ancre dans des pratiques locales. Même si le collectif espère bien faire entendre cette analyse et cette question dans le cadre de la campagne présidentielle, la dynamique lancée va bien au-delà. Elle prendra peut-être la forme de collectifs locaux, appuyés et soutenus par les organisations qui composent le collectif national. Ces associations constituent une sorte de plateforme d'appui à la mise en mouvement des habitants et citoyens sur les questions qui les préoccupent et les mobilisent. À suivre de très près, donc !

Pascal Aubert.